

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20200528-003

du 28 mai 2020

n°003

page 1/2

EXTRAIT :Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (39) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIÉ, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Séverine BART, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Gilles MAUDUIT, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Didier SIMONET, Patricia BAZIN, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

POUVOIRS (0) :EXCUSES (0) :

Nom du secrétaire de séance : Sophie GUEGUEN

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN**OBJET : Désignation de représentants de la commune pour les conseils d'écoles**

L'article D411-1 du code de l'éducation prévoit que dans chaque école il y a un conseil d'école auquel participent deux élus : d'un part, le maire ou son représentant et, d'autre part, un conseiller municipal désigné par le conseil municipal.

* * * * *

VU l'article D411-1 du code de l'éducation relatif à la composition du conseil d'école,

CONSIDERANT la nécessité pour le conseil municipal de désigner un conseiller municipal pour siéger dans chaque conseil d'école,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide de désigner les conseillers municipaux suivants :

Ecole élémentaire ANTOIGNE,	- le Maire ou son représentant - Gilles MAUDUIT
Ecole élémentaire FERRY,	- le Maire ou son représentant - Béatrice ROUSSENQUE
Ecole élémentaire HERRIOT,	- le Maire ou son représentant - Anne-Florence BOURAT
Ecole élémentaire LITRE-LAKANAL,	- le Maire ou son représentant - Yasin ERGÜL
Ecole élémentaire PREVERT,	- le Maire ou son représentant - Hubert PREHER
Ecole élémentaire JEAN ZAY,	- le Maire ou son représentant - Jean-Michel MEUNIER

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20200528-003****du 28 mai 2020****n°003****page 2/2**

Ecole maternelle ANTOIGNE,	- le Maire ou son représentant - Thomas BAUDIN
Ecole maternelle CARPANTIER,	- le Maire ou son représentant - Gwenaëlle PRINCET
Ecole maternelle MATISSE,	- le Maire ou son représentant - Manuel COASTA NOBRE
Ecole maternelle PREVERT	- le Maire ou son représentant - Laurence RABUSSIÈRE
Ecole maternelle SOUCHE	- le Maire ou son représentant - Evelyne AZIHARI
Ecole primaire CAREME	- le Maire ou son représentant - Siméon FONGANG
Ecole primaire LAGRANGE	- le Maire ou son représentant - Frédérique NAUD COLAS
Ecole primaire PAINLEVE,	- le Maire ou son représentant - Françoise BRAUD
Ecole primaire TARGE	- le Maire ou son représentant - Stéphane RAYNAUD
Ecole primaire HAIGNERE	- le Maire ou son représentant - Jeannie MARECOT
Ecole primaire LAVOISIER	- le Maire ou son représentant - Sophie GUEGUEN

Vote : Adopté à la majorité

POUR : 38

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 1 M. LATUS

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0